



CIRCULAIRE GEN n°16 (2015)

À l'attention de tous les affiliés de l'ISP
À l'attention de toutes les membres du Comité
mondial des femmes de l'ISP

Référence : RP/VM/CHM/UNCSW60
Personne à contacter : veronica.montufar@world-psi.org

30 octobre 2015

Chers/chères camarades,

CIRCULAIRE D'INFORMATION N°1 sur la 60^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

14-24 mars 2016 à New York (États-Unis)

Suite à la décision prise lors de la dernière réunion du Comité mondial des femmes de l'ISP en mai 2015, l'ISP participe à un processus de préparation en collaboration avec le groupement Global Unions, en vue de la 60^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, qui se tiendra du 14 au 24 mars 2016 au siège des Nations Unies, à New York. Le thème prioritaire sera *l'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable*.

I. Nomination des candidates aux groupes consultatifs de la société civile pour le mouvement syndical

Niveau mondial :

- CSI : **Gladys Bamijiko Branche**, Coordinatrice des questions de genre au SLLC (affilié de la CSI au Sierra Leone), Présidente du Comité des femmes de la CSI ;
- IE : **Haldis Holst**, Secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'éducation.

Niveau régional :

- Amérique latine : **Juneia Batista**, CUT Brésil (ISP) ;
- Asie-Pacifique : **Lakshmi Vaidhiyanathan**, Secrétaire régionale pour l'Asie-Pacifique (ISP) ;
- Afrique : **Marième Sakho Dansokho**, Secrétaire générale du SYPROS (syndicat d'enseignants), Sénégal ;
- Pays arabes : **Sua'd Mohammed Mubarak**, BGFTU, Bahreïn.

Autres nominations :

- Groupe consultatif de la société civile pour plusieurs pays des Caraïbes : **Jillian Joy Bartlett**, Trinité-et-Tobago (ISP).

II. Déclaration du groupement Global Unions : S'organiser pour l'autonomisation sociale et économique des femmes d'ici à 2030

Cette déclaration a été rédigée en collaboration avec d'autres Syndicats mondiaux et aborde les questions suivantes :

- Les femmes adhèrent à des syndicats essentiellement pour prendre en main leur propre autonomisation sociale et économique en s'organisant et en menant des négociations collectives en faveur du travail décent. À l'échelle mondiale, 70 millions de femmes sont représentées dans des syndicats. Par conséquent, les syndicats sont des parties prenantes et des acteurs importants pour veiller à la réalisation de tous les Objectifs de développement durable d'ici à 2030.
- Les services publics essentiels, notamment l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation doivent être exclus des partenariats public-privé, des financements mixtes et des accords commerciaux, dans la mesure où les initiatives de ce type ont surtout une incidence négative sur les droits sociaux des femmes. La justice fiscale et les modèles d'imposition progressive peuvent constituer une réelle alternative aux politiques publiques nécessaires pour atteindre l'égalité des genres.

La prochaine circulaire sera consacrée aux directives destinées à faire pression sur les gouvernements au niveau national et à influencer le programme et les résultats de la Commission de la condition de la femme. Vous recevrez de plus amples informations sur les principales questions liées à l'autonomisation économique des femmes et sur les dates et lieux des réunions régionales et nationales préparées par ONU Femmes.

Merci de nous tenir informés des activités que vous mettez en place pour faire pression sur votre gouvernement et des positions adoptées par votre gouvernement en écrivant à veronica.montufar@world-psi.org.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, reading "Rosa Pavanelli".

Rosa PAVANELLI
Secrétaire générale